

DIRECTION DU PERSONNEL
ET DES SERVICES

Arrêté du 16 décembre 1999 modifiant l'arrêté du 13 novembre 1997 modifié portant nomination de membres du conseil de perfectionnement de l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement

NOR : *EQU9910144A*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,
Vu l'arrêté du 25 novembre 1996 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement ;
Vu l'arrêté du 13 novembre 1997 modifié portant nomination de membres du conseil de perfectionnement de l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement ;
Sur la proposition du directeur du personnel et des services,
Arrête :

Article 1^{er}

L'article 2 de l'arrêté du 13 novembre 1997 modifié portant nomination de membres du conseil de perfectionnement de l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement est modifié ainsi qu'il suit :

Membres titulaires

M. Chaumont (Jean-Paul), directeur du centre d'études techniques de l'équipement de l'Est est remplacé par M Soubeiran (Jacques), directeur du centre d'études techniques de l'équipement Nord-Picardie.

Membres suppléants

M. Martin (Paul), directeur du centre d'études techniques de l'équipement de Lyon est remplacé par M. Pauc (Jean-Claude), directeur du centre d'études techniques de l'équipement Méditerranée.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du personnel et des services,
P. Chantereau